



Cession de parts dans une sarl

Par **estelle 5**, le **18/02/2009** à **18:21**

bonjour

je suis un des 3 associé a parts égales d'une sarl dans la restauration.

je souhaite proposer a mes 2 associés de leur vendre mes parts.

combien puis je les vendre . quel autre reccours si ils refusent. combien de temps cela prendra. je voudrais savoir tous mes droits. urgent

Par **avocatparis**, le **28/02/2009** à **16:24**

cela peut être très rapide si vous êtes d'accord sur le prix de vente. pour déterminer la valeur de vos parts, il faut prendre contact avec le comptable de votre société